

## AUDIT ENERGETIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Mois de début de l'étude:
Mois de fin de l'étude:
Coût de l'étude: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Surface de référence énergétique (SRE): m <sup>2</sup>	
Energie de chauffage:	
Consommation annuelle d'énergie électrique:	kWh
Consommation annuelle d'énergie de chauffage:	kWh

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du bureau technique incluant prix et descriptif de prestation
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie de la facture nominative acquittée de l'étude
<input type="checkbox"/> Rapport de l'audit énergétique

### Conditions d'octroi

**Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial:**

30% du prix de l'étude, subvention cantonale déduite, plafonné à CHF 2'000.- par étude et par site

- Uniquement pour des bâtiments existants;
- Mandataire reconnu pour son savoir-faire en matière d'économie d'énergie;
- L'audit doit inclure des recommandations d'assainissement et préciser le coût des assainissements préconisés (ex. PEIK, CECB+)
- Octroi dans la limite du budget disponible.

### Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2025 .

Office du développement durable  
Secrétariat Municipal  
Grand'Rue 38  
1196 Gland

Tél: 022 354 55 50  
e-mail: durable@gland.ch

**Le paiement de la subvention communale ne sera effectué qu'après réception des documents exigés et pour autant que la somme attribuée pour cette action de promotion ne soit pas épuisée.**

### Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date: .....

Signature du propriétaire du bâtiment  
(ou son représentant/administrateur): .....